



## PLAN DE COURS

Non conformités : constats de l'AMCQ (causes, actions correctives et préventives)

<b>Objectif général :</b>	Afin diminuer les conséquences des non conformités (monétaires et autres), informer les participants sur : <ol style="list-style-type: none"><li>1. Les constats de l'AMCQ</li><li>2. Les actions correctives faites par l'AMCQ</li><li>3. Les actions préventives faites par l'AMCQ</li><li>4. Les causes des non conformités</li></ol>
<b>Objectifs spécifiques :</b>	<b>À la fin de la formation le participant sera en mesure de mieux connaître :</b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. La nature des non conformités observées par l'AMCQ</li><li>2. Les causes de ces non-conformités</li><li>3. Les conséquences de ces non conformités</li><li>4. Les moyens de prévenir ces non conformités</li></ol>
<b>Clientèle visée :</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Les membres de l'AMCQ<ol style="list-style-type: none"><li>a. Actifs</li><li>b. Bureaux de contrôle</li><li>c. Associés</li></ol></li><li>2. Les professionnels de l'industrie</li><li>3. Les gestionnaires d'édifices et de parcs immobiliers</li></ol>
<b>Contenu :</b>	Voir page 2
<b>Méthodologie :</b>	À l'aide d'un diaporama illustrant des exemples de cas vécus et les constats de l'AMCQ, transmettre les connaissances nécessaires à l'acquisition des objectifs.
<b>Évaluation :</b>	Aucune
<b>Durée :</b>	3,5 heures

V. 31 octobre 2018/GL



## NON CONFORMITÉS – CONTENU

31 octobre 2018

### 1. Introduction et mise en contexte

- a. Qui est l'AMCQ?
- b. Qui est le formateur?
- c. Quelle est l'expertise de l'AMCQ :
  - i. Inspections
  - ii. Interventions
  - iii. Personnel de l'AMCQ
  - iv. Comité technique

### 2. Définitions : non-conformité, déficiences, défaillances, malfaçons, produit défectueux...

### 3. Responsabilités, garanties légales, garanties contractuelles (clients et AMCQ)

- a. Couvresseurs
- b. Membres associés
- c. Bureaux de contrôle; absence de contrat avec l'AMCQ
  - i. Conséquences sur l'AMCQ et actions possibles :
    1. Aucune action (responsabilité morale seulement, sans conséquence monétaire)
    2. Ententes et partage de responsabilités
    3. Élimination de l'exigence pour de la surveillance continue

### 4. Impacts monétaires

- a. Pour l'AMCQ
- b. Pour les couvreurs
- c. Pour les bureaux de contrôle
- d. Pour les clients de l'AMCQ...

### 5. Exemples de non-conformités

### 6. Exemples d'actions correctives

### 7. Causes et prévention

- a. Causes des non-conformités
- b. Spécifications par assemblages
- c. Formation